

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

Intégration des savoirs scientifiques à la pratique 3.1

1. Caractéristiques du module

Code : S. SI.371.2003.F.24

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres : avoir validé 34 crédits ECTS sur les modules théoriques de 1^{ère} année Bachelor et obtenu 8 crédits ECTS sur la Formation Pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

LPSan et Ordonnance d'application

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1er février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1er février 2020).

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales visées**Axe 3**

Rôle de collaborateur-trice : Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins.

- **Niveau intermédiaire** : Participer à la prise de décision et aux actions concertées des équipes, intra et interprofessionnelles, en collaboration avec la patientèle/clientèle.

Axe 4

Rôle de leader : Exercer un leadership clinique visant à influencer la pratique professionnelle et à assurer la qualité des soins, ainsi que la sécurité des patients, dans le respect des normes professionnelles.

- **Niveau intermédiaire** : Argumenter ses interventions et ses projets en mobilisant des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires

Axe 5

Rôle de professionnel-le : S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux.

- **Niveau intermédiaire** : Démontrer un positionnement professionnel fondé sur l'éthique, les valeurs, la déontologie, la réflexivité et la pensée critique.

Rôle d'apprenant-e / formateur-trice : Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

- **Niveau intermédiaire** : Poser un regard critique sur sa pratique et le développement de ses compétences Participer à l'encadrement du personnel auxiliaire et des étudiants de niveau inférieur.

Apprentissages critiques**Axe 3 :**

Rôle de collaborateur-trice : Participer à la prise de décision et aux actions concertées des équipes, intra et interprofessionnelles, en collaboration avec la patientèle/clientèle.

- Apprentissage d'une participation affirmée au sein de l'équipe
- Soutien du point de vue des patients-tes / clients-tes dans la prise de décision partagée.

Axe 4 :

Rôle de leader : Argumenter ses interventions et ses projets en mobilisant des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires

- Questionnement de sa pratique professionnelle en identifiant les enjeux cliniques pour le bénéficiaire de soins et les professionnels.
- Identification des besoins d'innovations et d'amélioration des soins.
- Apprentissage d'une argumentation de ses interventions et de ses projets de soins basé sur des articles scientifiques.

Axe 5 :

Rôle de professionnel-le : Démontrer un positionnement professionnel fondé sur l'éthique, les valeurs, la déontologie, la réflexivité et la pensée critique.

- Intégration des évolutions du contexte professionnel
- Contribution au développement de la discipline infirmière par une mise à jour des pratiques en interrogeant la littérature

Rôle d'apprenant-e formateur-trice : Poser un regard critique sur sa pratique et le développement de ses compétences Participer à l'encadrement du personnel auxiliaire et des étudiants de niveau inférieur.

- Mobilisation des savoirs et mise en œuvre des compétences dans des perspectives d'EBP.
- Apprentissage de la recherche et d'interprétation des données scientifiques.
- Identification de question pertinentes pour la pratique
- Diffusion de résultats de recherche

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Identification et interprétation des enjeux cliniques
- Présentation des devis d'études qualitatifs et quantitatifs ainsi que de leurs instruments de recherche et méthodes d'analyse
- Outils de lecture et d'analyse des études
- Modèles d'implémentation et d'intégration des savoirs à la pratique
- Interrogation des bases de données
- Evidence scientifique (niveau de preuve et adaptation de la question de recherche au design)
- Utilisation et interprétation critique d'article et transférabilité (contextualisation) des études pour une problématique terrain.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Le module comprend des cours ex-cathedra, cours e-learning et des séminaires ainsi que des plages de travail personnel encadré (TPE) comprenant des activités de groupes et individuelles, des activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module ainsi que des lectures d'articles et chapitre de livre.

Exigences de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).
Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur un travail écrit personnel et individuel à déposer sur Moodle en semaine 6.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E.

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module, (soit entre 3,45 et 3,94) Pas de remédiation

- Modalités : examen oral individuel
- Période : semaine 27-28

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Ancelle, T. & Rothan-Tondeur, M. (2013). *Statistiques pour les infirmières*. Maloine
- Davies, B. & Logan, J. (2023). *Lire des textes de recherche : guide convivial pour les professionnels de la santé* (7th ed). Elsevier
- Fortin, M.F. & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche* (4^{ème} ed.) Cheneliere Education
- Harvey, G. & Kitson, A. (2015). *Implementing evidence-based practice in healthcare: a facilitation guide*. Routledge
- Melnik, B. & Fineout-Overholt, E. (2023). *Evidence-Based Practice in Nursing & Healthcare* (5th ed). Wolters Kluwer
- Polit, D. F. & Beck, C. T. (2021). *Nursing research: Generating and assessing evidence for nursing practice* (11th ed.). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins

7. Responsable de module

Responsable : Sabrina Fedele

Enseignants : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires.